



Annonce Inscription en Première Année de Thèse de Doctorat 2019-2020

Les candidats souhaitant s'inscrire en Thèse de Doctorat à l'EPT doivent déposer leurs dossiers de candidature au bureau d'ordre de l'EPT avant **le 28 Février 2020**

Le dossier doit comporter :

- 1- le modèle du sujet de thèse, (disponible sur le [lien 1](#)), dument rempli et signé par le directeur de thèse
- 2- la fiche de renseignements, (disponible sur le [lien 2](#)), dument remplie et signée par le candidat
- 3- un CV académique actualisé du candidat
- 4- une Copie de la Carte d'Identité Nationale (ou Passeport pour les étrangers)
- 5- une photo d'identité
- 6- une copie légalisée de chaque diplôme universitaire obtenu y compris le Baccalauréat
- 7- une copie légalisée de chaque relevé de notes y compris celui du Baccalauréat.

Une fois la demande acceptée par la commission, l'étudiant doit fournir à l'école doctorale :

1. La charte signée (disponible sur le [lien 5](#))
2. le justificatif du paiement des frais d'inscription via le site : <http://www.inscription.tn>.

Les doctorants justifiant d'une exonération des frais d'inscription doivent toutefois présenter un justificatif et payer la somme de 3,000 DT sur le site <http://www.inscription.tn>.

Notes aux étudiants étrangers

Les étudiants étrangers ne poursuivant pas leurs études en Tunisie doivent envoyer leur dossier de candidature directement à la Direction Générale de la Coopération Internationale du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique en Tunisie (<http://www.mes.tn>), à l'adresse suivante : Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Direction Générale de la Coopération Internationale, Avenue Ouled Haffouz - 1030 – Tunis, Tunisie